

Il me semble étrange que le ministère ait si mal géré les affaires du secteur laitier au Canada que, selon des renseignements que j'ai reçus et en réponse à des questions posées au comité des prévisions budgétaires en général, nous allons importer 10 millions de livres de beurre des États-Unis, à un prix assez élevé. En ce moment même, nous achetons du beurre aux États-Unis et nous payons des droits de douane et des frais de transport. Par ailleurs, nous privons nos propres producteurs de leur droit de gagner leur vie en vendant du lait ou de la crème. C'est là un symptôme de la gravité de la situation.

Je ne saurais trop insister sur les difficultés que les Canadiens éprouvent. Pourtant, on nous demande d'approuver la politique gouvernementale de gestion des approvisionnements alors qu'on applique ce genre de gestion. On nous demande d'approuver le programme de stabilisation des ventes de grain et les programmes de gestion des approvisionnements aux termes du bill C-176. Nous, de l'opposition, devons fonder notre jugement sur le comportement du gouvernement, qui n'a rien de louable.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gleave:** Le ministre peut sourire mais les gens de la Saskatchewan qui me téléphonent et me parlent n'ont aucune envie de sourire. Ils sont aux prises avec d'écrasantes difficultés financières qu'ils ne trouvent pas drôles, ni moi non plus. Il y a beaucoup mieux à faire pour éviter une pénurie de protéines et de beurre au moment où des Canadiens souffrent de la faim et de la malnutrition.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je me souviens des discussions qui ont eu lieu au comité permanent de l'agriculture sur le sujet mentionné dans la déclaration de l'honorable ministre.

Plusieurs députés, à l'époque, avaient défendu les producteurs de lait, mais sans succès. Il se trouve de ces producteurs dans toutes les parties du pays. Au fait, il s'agit d'agriculteurs qui exploitent ce qu'on appelle des petites fermes familiales et qui ont encore le droit de survivre aujourd'hui. Si l'on veut éviter que la majorité de la population agricole dépende d'allocations de bien-être social, il faut donner la chance à quelqu'un qui a encore du cœur au ventre de tirer de son travail le plus de revenus possible. A ce moment-là, c'est tout le Canada qui en bénéficie, et c'est encore la meilleure formule, pour les Canadiens, de bénéficier davantage des efforts de chacun.

A mon avis, le retour à cette politique de subventions accordées aux petites entreprises laitières de notre pays constitue un pas en avant. On avait reculé; maintenant, on avance! J'espère qu'on va continuer à progresser dans la bonne voie, parce qu'on se rend compte que l'honorable ministre, selon sa déclaration de la semaine dernière, a reconnu le caractère véritablement utile de la ferme familiale en consentant des millions de dollars pour aider à sa survivance.

En ma qualité d'agriculteur, je suis d'avis que la meilleure subvention, c'est d'abord de laisser le cultivateur faire son effort en lui facilitant l'accès aux marchés pour la vente de ses produits et en lui garantissant des prix qui correspondent aux dépenses du jour, eu égard au coût de production, pour lui laisser une marge de profit raisonnable.

J'espère bien que les meilleures conditions du marché des produits laitiers que nous connaissons actuellement seront de nature à inciter l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson) à accorder des avantages aux autres

catégories de producteurs laitiers, afin de faire disparaître, autant que possible, la pénalisation sur la production «hors quota».

Devant la demande accrue des produits laitiers sur le marché international, je souhaite—et c'est ce que je demande à l'honorable ministre de l'Agriculture—qu'on apporte, pendant qu'il en est encore temps, des améliorations sensibles dans le domaine des quotas, afin que la production puisse s'accroître d'une façon normale pour satisfaire aux besoins du marché et éviter ainsi que les Canadiens soient obligés de recourir à l'importation de produits laitiers. C'est ce qui commence à être dangereux et, à mon avis, le ministre en est conscient. C'est sûrement à cause de ce danger qu'il a voulu apporter des améliorations. J'en suis très heureux et je souhaite que cette politique s'étende aux autres catégories de producteurs, afin que l'on puisse retirer tous les avantages qu'il est possible de retirer.

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

### LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE COÛT DES AFFICHES

[Traduction]

Question n° 1644—**M. Skoberg:**

1. Combien ont coûté la mise au point et la publication des affiches du programme Perspectives-jeunesse représentant des jeunes gens voyageant d'un bout à l'autre du pays?
2. A-t-on lancé des appels d'offres pour l'impression de ces affiches et, dans la négative, pour quelles raisons?
3. Où a-t-on fait imprimer les affiches?
4. Toutes les imprimeries du pays ont-elles eu la possibilité d'exécuter des travaux pour ce programme?
5. Dans chaque province, à combien de destinataires faisait-on parvenir la documentation?
6. Le matériel a-t-il été expédié en retard et, dans l'affirmative, pour quelles raisons?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** 1. Il n'y a eu aucune mise au point ou publication. Toutefois, des affiches ont été préparées pour le programme destiné à la jeunesse itinérante et leur coût a été le suivant: cartes \$984.03; affiches \$3,199.39.

2. Non. Les affiches devaient être conçues, approuvées et imprimées dans un délai de moins de trois semaines.

3. A Montréal, par *Metropole Lithographing Inc.*

4. Oui. Dans le cas du programme Perspectives-Jeunesse, des bulletins ont été produits et imprimés dans les cinq régions de Perspectives-Jeunesse: Atlantique, Québec, Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique.

5. Les affiches ont été distribuées dans tout le Canada aux hôtels et aux kiosques dont les noms figuraient dans la brochure déposée en réponse à la question 1851. Les bulletins ont été distribués au sein des régions désignées dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, ainsi qu'il a été mentionné en réponse à la question 4.

6. Non. Le matériel n'a pas été reçu en retard.